



Ligue de Champagne de tir

Ardennes – Aube – Marne – Haute Marne



Livret de fonctionnement de la ligue de Champagne de tir.

Année 2010-2011

Fédération Française de Tir
ITAC : Gestion Internet du Tir, des Avis préalables et des Cartes découvertes

LES MUTATIONS SONT MAINTENANT POSSIBLES AUX LIGUES.
LES AVIS PRÉALABLES SERONT DISPONIBLES DÈS VALIDATION DE L'ÉTAT.

IDENTIFICATION

N° de licence

Mot de passe

Choix 3 : La ligue prépare & paye les licences.

Copyright © 2010 - Graphia Antipolis

Sommaire

I/ Gestion administrative	Page 3
A) Gestion géographique	Page 3
B) Horaires d'ouverture	Page 4
II/ Licences – Choix 3	Page 5
A) Explications	Page 5
B) Bon de commande	Page 6
C) Bordereau de remise de licences	Page 8
D) Catégories de licence	Page 9
E) Le cas des mutations et des changements	Page 10
III/ Avis Préalables	Page 11
IV/ Documents à nous retourner	Page 12
A) Recensement des sociétés	Page 12
B) Déclaration école de tir	Page 13
C) Signalétique club – école de tir	Page 15

I. Gestion administrative

A) Situation Géographique



Adresse :

Ligue de Champagne de tir
Maison Départementale des Sports
Route de la Moncelle
08140 Bazeilles



Pensez à inscrire la dénomination " **Ligue de champagne de tir**", sans quoi le courrier risque de ne pas arriver à destination.



Téléphone (disponible aux horaires d'ouverture):

09.63.51.42.18

E-mail:

ligue.champagne-tir@orange.fr

Site Internet (NOUVEAU !):

<http://www.champagne-tir.com>

B) Horaires d'ouverture

La ligue de champagne de tir est ouverte aux horaires suivants, en dehors de ces horaires vous pouvez nous contacter par mail.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30 - 9h00					
9h00 - 9h30					
9h30 - 10h00					
10h00-10h30	OUVERTURE	OUVERTURE	OUVERTURE	OUVERTURE	OUVERTURE
10h30 - 11h00					
11h00 - 11h30					
11h30 - 12h00					
12h00 - 12h30					
12h30 - 13h00	PAUSE				
13h00 - 13h30					
13h30 - 14h00					
14h00 - 14h30	OUVERTURE	OUVERTURE		OUVERTURE	OUVERTURE
14h30 - 15h00					
15h00 - 15h30					
15h30 - 16h00					
16h00 - 16h30					
16h30 - 17h00					

II. Licences - choix 3

Vous avez choisi le choix 3, d'ITAC, c'est-à-dire que c'est la ligue qui prépare vos licences & les paye sur ITAC.

A) Explication :

- Cotisation du club : 92€ (82€ FFTIR - 10€ ligue). [A régler en début de saison qui déclenche l'envoi des licences].
- Licences adultes : 52€
- Licences jeunes : 31€

Renouvellement de licence :

- Les licences doivent être obligatoirement accompagnées d'un bordereau de licences (joint et disponible en version informatique), ainsi que d'un chèque correspondant au montant total, et des fichets ligue correspondants.

Nouvelles licences :

1/ Dans un premier temps vous devez nous les commander grâce au bon de commande, et accompagné d'un chèque du montant total.

2/ Dans un second temps vous devez nous les retourner accompagnées d'un bordereau de licences. La case totale de ces dernières est grisée, puisque vous les aurez déjà réglées.

- ⇒ Vous pourrez mettre des licences renouvelées et des nouvelles licences sur un même bordereau.
- ⇒ Cependant la demande de nouvelles licences doit être faite au préalable (bon de commande).
- ⇒ **Aucune licence ne sera prise en compte sans bon de commande, elles vous seront automatiquement retournées.**



Toute demande ou tout bordereau incomplet ou erroné vous sera retourné. (Chèque non correspondant au total, erreur de mutations, oubli des fichets de licence...), ce qui provoquera le retard de toutes les licences de l'envoi.

PENSEZ A BIEN CONTROLER.



NOTA :

Le numéro présent sur la nouvelle licence vierge est un numéro de demande, ne pas confondre avec un numéro de licence.

Votre numéro de licence vous sera donné lorsque vous recevrez la licence définitive.

N'oubliez pas de demander le certificat médical pour tous les licenciés et l'autorisation parentale pour les jeunes. Vous n'êtes pas obligé de l'envoyer à la Ligue, nous considérons qu'à partir du moment où nous recevons vos licences, vous avez ces documents en votre possession.

B) Bon de commande :

C'est comme les années précédentes, pour toute demande de nouvelles licences, il faudra remplir le bon de commande joint à ce livret de fonctionnement.

Pour toute demande de :

- Carnet de tir,
- Nouvelles licences (jeunes et adultes)
- Guide pédagogique
- Livre d'installation de tir sportif
- Document de changement d'adresse
- Documents de mutations
- Avis préalables

Vous devez nous retourner le bon de commande ci joint (pour une harmonisation des demandes). Ce bon de commande peut être disponible par mail ou sur le site Internet.

Pour toutes les demandes, où il est inscrit : un prix unitaire différent de (zéro) 0 :

VOUS DEVEZ JOINDRE OBLIGATOIREMENT UN CHEQUE DU MONTANT TOTAL.



Toute demande mal remplie, tout chèque ne correspondant pas au montant total vous sera retourné.





Bon de commande

(Choix 3 : la ligue prépare et paye les licences)

Ligue de Champagne de tir

Maison Départementale des Sports

Route de la Moncelle

08140 BAZEILLES

Tél. : 09.63.51.42.18

Email : ligue.champagne-tir@orange.fr

Site : <http://www.champagne-tir.com>

N° de club :

Nom du demandeur:

Fonction :

ADRESSE DE FACTURATION:

DESCRIPTION	Quantité	Prix Unitaire	MONTANT
Carnet de tir		4	
Guide pédagogique d'animateur		25	
Guide pédagogique d'initiateur		25	
Livre d'installation de tir sportif		35	
Nouvelle(s) licence(s) jeunes		31	
Nouvelle(s) licence(s) adultes		52	
DOCUMENTS GRATUITS			
Avis Préalables		0	
Document(s) changement d'adresse		0	
Document(s) de mutations			
Veillez libeller tous vos chèques à l'ordre de Ligue de Champagne de tir . Pour toute question concernant cette facture, veuillez communiquer au 09.63.51.42.18 (courriel : ligue.champagne-tir@orange.fr).			
TOTAL GÉNÉRAL			

Cadre réservé à la ligue de Champagne de tir

Date
traitement _/ _/ _

D) Catégorie de licences

Pour comprendre mieux les catégories, veuillez trouver le tableau ci-joint :

Catégories d'âge – saison 2010-2011

Catégories	Abréviations	Dates
Poussins Filles	P.F.	Nées entre le 01/01/01 et le 31/12/02
Poussins Garçons	P.G.	Nés entre le 1/01/01 et le 31/12/02
Benjamins Filles	B.F.	Nées entre le 1/01/99 et le 31/12/00
Benjamins Garçons	B.G.	Nés entre le 1/01/99 et le 31/12/00
Minimes Filles	M.F.	Nées entre le 1/01/97 et le 31/12/98
Minimes Garçons	M.G.	Nés entre le 1/01/97 et le 31/12/98
Cadets Filles	C.F.	Nées entre le 1/01/94 et le 31/12/96
Cadets Garçons	C.G.	Nés entre le 1/01/94 et le 31/12/96
Juniors Filles	J.F.	Nées entre le 1/01/91 et le 31/12/93
Juniors Garçons	J.G.	Nés entre le 1/01/91 et le 31/12/93
Dames 1	D1	Nées entre le 1/01/66 et le 31/12/90
Dames 2	D2	Nées entre le 1/01/51 et le 31/12/65
Dames 3	D3	Nées avant le 1/01/51
Seniors 1	S1	Nés entre le 1/01/66 et le 31/12/90
Seniors 2	S2	Nés entre le 1/01/51 et le 31/12/65
Seniors 3	S3	Nés avant le 1/01/51

ADULTES	<u>31/12/1990</u>	JEUNES
AVANT		APRES
LICENCE A		LICENCE B

E) Le cas des mutations & des changements:

MUTATION :

En cas de mutation en début de saison : le licencié doit avertir son ancien Président par courrier avec accusé de réception (stipulant le nom et l'adresse du nouveau club), ce dernier doit envoyer au nouveau Président la licence.

Le tireur règle sa cotisation à son « nouveau » Président. Ce dernier nous retourne le formulaire de mutation avec le fichet ligue, de plus il inscrit cette licence sur le bordereau et règle cette licence.

En cas de mutation en cours de saison : (« l'ancien » Président aura déjà payé la cotisation). Le tireur envoie une lettre avec accusé de réception pour en avertir « l'ancien » Président.

Le nouveau Président doit nous retourner le formulaire de mutation, en nous expliquant la licence a déjà été réglée et donc ne joint pas de chèque pour celle-ci.

ATTENTION, une mutation est possible a tout moment de l'année, toutefois si un tireur a commencé les championnats il reste inscrit dans son club d'origine jusque la fin de la saison en cours.

CHANGEMENT :

Toute demande de changement (d'adresse, de nom d'usage...) doit nous être parvenu sur le formulaire adéquate. Et cela après que la personne soit licenciée.

**Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez vous référer au guide :
« La licence Fédérale » établi par la FFT.**

III. Avis Préalables

En ce qui concerne donc la gestion des avis préalables, la procédure est la même que l'année dernière.

Tout avis préalable doit porter les mentions suivantes :

- Cocher la case RENOUELEMENT et/ ou ACQUISITION
- Numéro de club
- Numéro de licence du tireur demandeur
- Nom et Prénom du Président de club
- Nom du club
- Nom et Prénom du tireur demandeur
- Date de naissance du tireur
- Lieu de naissance du tireur
- Adresse du tireur demandeur
- Indiquer le lieu de délivrance
- Date la demande
- Signer la demande : par le Président de club et **le sociétaire**
- Mettre le cachet du club

REMARQUES :

- PENSEZ A JOINDRE UNE ENVELOPPE TIMBREE POUR LE RETOUR.
- Tout envoi incomplet sera retourné
- Tous les avis préalables seront retournés au Président du club, si vous souhaitez qu'une personne de votre comité directeur soit responsable des avis préalables, vous devez nous envoyer un courrier stipulant cette demande avec les Nom, Prénom et Adresse du responsable. **ATTENTION** : aucun avis préalable ne sera envoyé directement au tireur.

ATTENTION : n'oubliez pas de vérifier que le tireur soit bien licencié, que sa licence est en cours de validité & qu'il ait plus de 6 mois de licence.

IV. Documents à nous retourner

A) Recensement des sociétés :

RECENSEMENT DES SOCIETES (2010-2011)

• Nom de la société :

• N ° affiliation FFT:.....

• Nom, Prénom, Adresse, téléphone, e-mail du Président :

• Nom, Prénom, Adresse, téléphone, e-mail de la personne habilitée à recevoir le courrier :

• Nom, Prénom, Adresse, téléphone, e-mail des Arbitres de la Société :

• Nom, Prénom, Adresse, téléphone, e-mail des Formateurs (Animateurs, Initiateurs, etc...) :

• Nom, Prénom, Adresse, téléphone, e-mail des Candidats arbitres :

• Nom, Prénom, Adresse, téléphone, e-mail des Candidats Animateurs Initiateurs Etc :

• Observations diverses :

B) Déclaration d'une école de tir

FORMULAIRE DECLARATION D'UNE ECOLE DE TIR

Saison 2010/2011

à renvoyer au siège social à Bazeilles

Club : N° FFT :

Adresse stand : N° Tél :

CP : Ville :

Ecole de Tir du Club inscription Cibles de couleur : OUI NON en Cours

Nom du Responsable / correspondant :

Adresse :

Tél Portable :

E-mail :

N° Licence FFT : Diplôme (*) :

(*) **Animateur, initiateur, entraîneur 1° / 2° D, BEES 1 ° et 2°, responsable jeune**

Jours d'ouverture de l'école :

..... de à

..... de à

Nombre d'élèves : Catégories présentes :

Besoin en matériel (Justifier la demande par une fiche projet) :

.....
.....
.....



C) Signalétique club école de tir

FICHE SIGNALÉTIQUE CLUB – ÉCOLE DE TIR



N° club | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |

NOM DU CLUB _____

Nom et prénom du Président : _____

Nom et prénom du Responsable École de Tir : _____

Nom et adresse où doit être envoyée la correspondance relative aux Écoles de Tir :

Adresse électronique : _____ @ _____

Date d'homologation du stand de tir : _____

Disciplines pratiquées : cible plateau

Saison de création de l'École de Tir : _____

Nombre d'enfants fréquentant l'École de Tir en 2010/2011 : _____

Nombre d'enfants sélectionnés au Championnat de France École de Tir 2010 : _____

Encadrement (merci de compléter la liste ci-dessous) :

NOM	PRENOM	QUALIFICATION						Autres (préciser)
		Sans qualification	Animateur	Initiateur	EF1	EF2	BEEES 1	

Date

Signature